



Mise sous curatelle ou autre systeme

Par **aurelia17**, le **28/10/2011** à **11:26**

Bonjour,

J'ai une fille qui ne sait absolument pas gérer ses finances mais malheureusement elle a 22 ans donc je ne sais pas se que je peux faire sachant qu'elle est deja a 4000 euros de dette que je paye et je n'ai pas les moyens d'assumer toutes ses dettes.

Donc j'aimerais savoir comment faire pour qu'elle ne puisse plus faire de dette par exemple impayer de son loyer pendant plus de six mois, cheque sans provision etc .

Merci de votre aide

Par **mimi493**, le **28/10/2011** à **11:37**

Déjà, vous n'avez aucune obligation de payer ses dettes, si elle sait que vous payez derrière, ça explique peut-être son insouciance

Par **cocotte1003**, le **28/10/2011** à **12:33**

Bonjour, insistez pour qu'elle fasse un dossier de surendetement, ça l'aidera peut-etre à prendre conscience de son problème surtout qu'elle sera en contact avec des personne du meme avis que vous et vous laissez la régler ses problèmes, cordialement